

01089

Ballam (Ph) - 1969

PLAN DE LA NOTE

0 - DONNEES DE BASE

1 - CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN

- 11 - Le milieu physique
- 12 - Le milieu humain et social

2 - ANALYSE MACRO - ECONOMIQUE

- 21 - Généralités sur l'économie mauritanienne
- 22 - Production intérieure brute
- 23 - Revenus des ménages - Consommation et épargne
- 24 - Budget et finances publiques
- 25 - Commerce extérieur

3 - ETUDE DU SECTEUR RURAL

- 31 - Importance du secteur
- 32 - Composition des revenus du secteur
- 33 - Elevage
- 34 - Agriculture
- 35 - Pêche fluviale
- 36 - Forêts
- 37 - Aspect institutionnel des activités du secteur rural
- 38 - Bilan du secteur rural traditionnel
- 39 - La pêche maritime.

4 - ETUDE DES AUTRES SECTEURS

- 41 - Secteurs minier
- 42 - " industriel
- 43 - " artisanal
- 44 - Activités tertiaires : transport, commerce, services.

5 - PLANIFICATION ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

- 51 - Aperçu général
- 52 - Le Ier Plan
- 53 - Le IIer Plan

6 - ASPECT REGIONAL DU DEVELOPPEMENT

- 61 - Etat des ressources naturelles
- 62 - Répartition régionale du capital et des revenus

O - DONNEES DE BASE

1

<u>Superficie totale</u>	:	1.090.000 km ²
<u>Population</u>	:	1.100.000 hab. en 1968
d ^o nt nomades	:	800.000
ruraux sédentaires	:	200.000
urbains	:	100.000
Taux de croissance	:	1,73 %
Densité	:	1 hab./km ²

GRANDEURS ECONOMIQUES DE LA PRODUCTION

Milliards de F. CFA

	1959	1961	1964
- Production intérieure brute au prix du marché	12	19,35	31,6
- Salaire des administrations	2,5	3,4	4,1
- Produit intérieur brut	14,5	22,7	35,7
- Impôts indirects			2,9 (ou 2,6 ?)
- Revenu intérieur brut			32,84
- Production intérieure brute au coût des facteurs			28,7 %
d ^o nt agriculture mines		14,6 6,9	{ Primaire 74,9
Industrie et construc. Artisanat		1 0,3	{ Secondaire 4,6
Transports et services Commerce Production des entre- prises publiques		1,2 3,3 1,5	{ Tertiaire 20,5

COMMERCE EXTERIEUR

Exportation	16,3
Importation	10,3
Solde commercial	6
Importations de services	2,3
Excédent	3,7

BUDGET DE L'ETAT

1965

Recettes ordinaires	4,5
Dépenses ordinaires	4,1
Solde fonctionnement	+ 0,4
Dépenses d'équipement	1,7
Impasse du budget	1,3

1. - CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN

11 - LE MILIEU PHYSIQUE

En contact avec le Sahel Sénégalaïs et Malien au Sud, et pénétrant haut dans le désert sahélien au Nord, la Mauritanie est un pays d'une extrême aridité. Situé entièrement entre les latitudes 16° et 27° Nord, on y distingue cependant deux zones principales :

une zone sahélienne, qui va du Fleuve Sénégal au Sud à la ligne Nouakchott-NEMA au Nord et à l'Est. Avec des pluies supérieures à 100 mms, une végétation herbacée et même arbustive, cette zone nourrit des troupeaux importants de boeufs et de moutons, tandis que quelques palmeraies occupent les rares dépressions humides. L'équilibre économique de cette région repose sur la vallée du Fleuve au Sud, qui permet le mil de décrue et qui reçoit les troupeaux en fin de saison sèche.

une zone saharienne, au Nord, qui couvre les 3/4 du territoire, paysage de dunes vives et de plaines caillouteuses, de pluviométrie inférieure à 100 millimètres ; les chameaux et les chèvres constituent, avec les palmeraies, les seules "occupations" naturelles du pays.

Le climat est en Mauritanie uniformément aride et chaud. Et cependant, on peut distinguer le climat de Port-Etienne, caractérisé par un vent marin constant et une fraîcheur relative, la zone de Nouakchott et l'influence de la mer n'empêche pas une température élevée en saison chaude. Également, faut-il distinguer la Vallée du Sénégal, plus humide, par rapport à l'ensemble du territoire. Ce climat général, de type plus saharien que sahélien, est donc caractérisé par un écart diurne important (entre le jour et la nuit), et l'influence des vents chauds et secs du désert. Signalons enfin que les pluies sont irrégulières dans toutes les zones du pays.

L'hydrographie de surface est pratiquement nulle, si nous excluons la vallée du Sénégal, mais quelques ravines d'érosion fluviatile à la pluie

peuvent colluvionner dans des zones basses où la rétention d'eau suffit à entretenir les palmeraies.

12. LE MILIEU HUMAIN ET SOCIAL

L'histoire nous rapporte que c'est vers le XI^e siècle, que les Almoravides, pasteurs berbères d'origine marocaine, repoussent vers le Sud les populations noires, peuhls et sarakolés. Les Européens reconnaissent la côte mauritanienne dès le X^e siècle, et tracent les contours cotiers de la BAIE du Levrier et du Banc d'Arguin. Les Arabes envahissent le territoire au XVI^e siècle.

Le protectorat français y est établi en 1903, à la suite des différentes traites passées avec les Emirs par Faidherbe et Coppolani. République indépendante en 1960, elle entre aux Nations - Unies en 1961, malgré la campagne marocaine qui visait à considérer la Mauritanie comme partie intégrante de l'empire chirifein.

La répartition géographique des ethnies est également d'origine historique. Les peuples noirs étaient donc cantonnés dans le Sud, où ils se sont sédentarisés pratiquant la céraculture : dans la vallée, tandis que les pasteurs berbères et les arabes maures guerriers occupèrent ensemble les zones steppiques qu'il s'étaient disputées. Entre la steppe et la vallée existait en outre une hiérarchie sociale prononcée : le cultivateur haratine noir travaillait souvent pour le guerrier maure.

La distribution ethnique montre une légère supériorité des Maures blancs 54 %, pour 27 % de Noirs, auxquels il faut ajouter 5 % de peuhls, 9 % de toucouleurs, et 5 % de sarakolés et ouoloofs.

Les mouvements naturels de population sont favorables à la population noire dont l'accroissement est de 2,4 % par an, tandis que les Maures augmentent seulement de 1,7 %. On peut considérer qu'il y a donc deux populations d'égale importance en Mauritanie : un des objectifs de l'Etat est de fon-

dre suffisamment ses populations tout en conservant leur originalité, et pour éviter que ne surgissent des conflits stériles pour le développement.

Les phénomènes sociaux de population concernent surtout la sédentarisation : si on compte encore 80 % de nomades la tendance actuelle de toutes les ethnies est la sédentarisation souvent, indépendamment ou malgré les contraintes de l'économie traditionnelle (conduite des troupeaux). Il y a également une urbanisation rapide, puisqu'on compte plus de 100.000 habitants urbains, dans les villes de Nouakchott, Kaedi, Atar, Boghé etc... Les migrations sont relativement plus faibles qu'au Sénégal ; cependant la population du Fleuve passe d'une rive à l'autre, alternativement (et souvent à l'occasion de l'obligation de l'impôt).

La population totale semble avoir été systématiquement sous-estimé entre 1945, où on estimait le total à 500.000 hab. et 1960, où on l'estimait à 650.000 hab. En 1962, la Mauritanie annonce 880.000 hab, valeur largement confirmée par l'enquête démographique 1964 - 1965 de la SEDES : 1.050.000 hab.

La densité moyenne de cette population est donc de 1 hab au km², mais en fait elle est forte sur la vallée du Fleuve, où elle atteint 35 hab. au Km², tandis que dans le Nord on ne compte que 0,2 hab en moyenne par km².

La scolarisation est restée longtemps à un taux très bas, en raison principalement du nomadisme ; il était de 8 % en 1963, il est de 15 % actuellement, avec 23.000 enfants scolarisés sur 150.000 environ ; on compte 600 classes primaires et 2 lycées secondaires à ROSSO et NOUAKCHOTT.

La santé a subi les mêmes avatars que l'enseignement. Il y a néanmoins une implantation conséquente de dispensaires et centres médicaux et une activité médicale quasi-complète à l'hôpital moderne de Nouakchott. Le nombre de médecins reste très faible, 1 pour 30.000 habitants, et l'accès des centres est toujours difficile pour les populations clairsemées.

Enfin sur le plan politique, nous sommes en régime de parti unique, le Parti du Peuple Mauritanien ; l'élection d'une Assemblée de 40 députés et celle du Président de la République, toutes deux pour des mandats de cinq ans constituent la base démocratique du gouvernement actuel.

2. - ANALYSE MACRO - ECONOMIQUE

21. GENERALITES SUR L'ECONOMIE MAURITANIENNE

On a coutume de discerner dans l'économie mauritanienne deux secteurs nettement distincts de production :

a) - un secteur traditionnel principalement occupé par l'élevage nomade et l'agriculture de la Vallée, soumis aux aléas des pluies et des crues, à revenu faible, et qui occupe 90 % de la population.

b) - un secteur moderne qui consitue de véritables enclaves étrangères, couvrant principalement le secteur minier (mines de fer MIFERMA, cuivre MICUMA et autres) et, secondairement, le secteur de la pêche maritime.

Or cette dualité économique doit en même temps s'articuler à un milieu physique et humain contraignant : les structures sociales actuelles ne facilitent pas les échanges et le milieu physique contribue à maintenir une population généralement faible et dispersée.

Le résultat est que le secteur moderne a eu un très faible impact sur l'économie traditionnelle ; d'une part, les emplois sont restés limités, et ils exigeaient une formation professionnelle spécialisée ; d'autre part, les revenus ne sont pas drainés vers la région agricole, et ils prennent plus facilement le chemin de l'étranger que celui du Budget ; qui conserve à l'heure actuelle une impasse sans aide étrangère.

22. PRODUCTION INTERIEURE BRUTE ET REVENUS

Evolution

La situation est connue avec assez de précision jusqu'en 1964 ; elle est plus difficile à saisir après 1964 en raison de l'état d'avancement des comptes économiques et du petit nombre des informations disponibles..

A

Evolution en Milliards de F. CFA

	1959	1960	1961	1962	1964
Production int. brute au prix du marché	12	16,25	19,35		31,62
Salaires des adminis. (+)	2,5	3,10	3,40		4,11
Produit Intérieur Brut	14,50	19,35	22,75	24,4	35,73
Impôts indirects (-)					2,89
Revenu int. brut					32,84

La production intérieure brute s'est fortement accrue dans l'intervalle, puisque le niveau de 1964 est 2 fois 1/2 celui de 1959. Les salaires de l'administration se sont accrus moins vite, ainsi donc que le produit intérieur brut.

Bien que nous n'ayons pas trouve une évaluation des impôts indirects dans l'intervalle, le chiffre de 1964 : 2,89 Milliards est certainement le plus élevé pour la période. Le revenu intérieur brut est donc passé environ de 12,5 Milliards à 32,8 Milliards ; le revenu par tête s'est accru dans l'intervalle de 65 dollars en 1959 à 100 dollars en 1962 et 130 dollars en 1964, il a donc doublé. Cette progression des grandeurs macro-économiques s'est sans doute maintenue à partir de 1964, avec l'accroissement des investissements miniers.

Répartition entre les secteurs

A - Cette répartition se mesure mieux sur la valeur ajoutée (Secteur primaire secondaire et tertiaire) au coût des facteurs ; en effet, la répartition mesurée par la valeur ajoutée au prix du marché introduit l'influence de la politique fiscale du pays. Examinons cette répartition en 1964 :

	Milliards F. CFA	%
Secteur primaire	21,5	74,9
" secondaire	1,3	4,6
tertiaire	5,9	20,5
	28,7	100

L'importance du secteur primaire, essentiellement représenté par les mines, la pêche et l'agriculture apparaît nettement (75 % du total). On est surpris cependant de voir que le tertiaire représente 20 % du total, étant donné que les services et le transport ont des productions faibles. Il s'agit donc des marges commerciales diverses.

Enfin, la faiblesse du secondaire, trahit le déséquilibre de l'économie qui exporte la totalité des matières premières minières ; d'ailleurs, le secondaire est représenté par l'artisanat 1 % et les bâtiments et T.P. : 2,3 % et une activité industrielle négligeable : 0,4 Milliards de F. CFA.

E - Secteur traditionnel et moderne

On saisit mieux la constitution de la production intérieure en séparant les activités traditionnelles (agriculture - élevage - artisanat) et les activités modernes (mines, énergie, construction, industrie). Il vient (tableau ci-joint), que le secteur traditionnel perd très vite de son importance relative au profit des mines et du commerce.

	1959		1960		1961		1964	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Sec. <u>tradition.</u>	10,30	86	10,65	65	11,18	58	11,40	40
" <u>moderne</u>	0,62	4	4,06	25	6,17	32	11,40	40
" <u>tertiaire</u>	1,09	10	1,52	10	2,02	10	5,9	20
TOTAL	12,01	100	16,23	100	19,37	100	28,7	100

En 1964, le secteur moderne a "rattrapé" le secteur traditionnel et le tertiaire s'est développé corrélativement au secteur moderne de production.

L'importance du secteur moderne est plus nette dans l'analyse du Produit intérieur brut qui inclut la fiscalité indirecte, et les salaires de l'administration (1). Une estimation des "Comptes économiques 1964" évalue le P.I.B. moderne à 19 Milliards contre 16,7 à l'activité traditionnelle

(1) Les salaires versés par les ménages sont négligeables : 0,04 Milliards.

C - Secteur public et secteur privé

Le secteur public se compose en fait de l'Administration générale et des entreprises publiques

Elles contribuent respectivement à 40 % et 15 % du total des salaires, et à 19 % et 5 % de la production intérieure totale. Le secteur privé procure donc 76 % de la production totale et 45 % des salaires (secteur privé moderne).

Les salaires privés ont d'ailleurs augmenté très vite ; de 0,7 Milliards en 1959 à 3,9 Milliards en 1962 et le nombre de salariés passant de 16.900 à 12.000. Il est vrai que, en 1962, il y avait encore 3.000 étrangers qui recevaient 3 Milliards sur ces 3,9 Milliards, dont ils transféraient la moitié à l'étranger. Pendant cette période, les salaires administratifs passaient de 1,4 à 3,4 Milliards.

23. - REVENUS DES MÉNAGES CONSUMATION ET EPARGNE

Nous avons vu l'évolution de la masse salariale, qui passait de 2,1 à 7,3 Milliards de 1959 à 1962 ; mais sur cette masse, environ 30 % est transférée à l'étranger, notamment par les étrangers qui perçoivent à eux seuls 3 Milliards. D'autre part les salaires (secteur public et privé moderne) ne concernent que 5 % des ménages et 32 % du revenu total des ménages ; il en résulte que le revenu des ménages ne s'est accru dans l'intervalle en moyenne que de 5,3 %. Enfin est-il besoin d'ajouter que la quasi-totalité des salaires privés est concentré dans les centres urbains, de Nouakchott et Port Etienne et Zouerate (centre de production minière), à l'exclusion des zones rurales.

L'ouvrage de la Banque Mondiale (Mission WESTMEDE 1967), dont les commentaires ne concernent également que cette période 1959 - 1962, analyse l'évolution du revenu par tête dans le secteur agricole.

En agriculture, la production en valeur a augmenté de 8 % en 3 ans ; la population augmente de 1,7 % par an. Le rapport des taux conduit à dire que le revenu par tête dans le secteur rural n'a pas augmenté. Comme les prix à la consommation ont augmenté de 4 % par an dans l'intervalle, le pouvoir d'achat paysant a donc diminué.

Les bénéfices de la croissance (8 %) sont donc encore très inégalement répartis entre les secteurs.

Le taux d'épargne des revenus des ménages représente 23 % en Mauritanie, ce qui est remarquable, si on le compare par exemple avec le Sénégal (2,5 %).

La consommation concerne surtout l'alimentation pour 70 % et les textiles pour 10 %.

24. - BUDGET ET FINANCES PUBLIQUES EQUIPEMENT

Malgré l'importance des prélèvements de l'administration sur la production minière, le budget de l'Etat est déficitaire ; cela tient, il est vrai, à la part importante qu'il prend dans l'investissement de cette production, dont les pleins effets sont évidemment différés. Ainsi, le cuivre ne participera au budget de manière effective qu'en 1975 et seulement pour 10 % du total du budget.

Ressources l'aide extérieure représente 56 % des ressources nettes du budget, la FRANCE y ayant la plus grosse part (88 %). Les autres ressources proviennent de la fiscalité essentiellement 41,5 % en 1964.

Emplois Malgré l'effort d'équipement, le budget de fonctionnement reste prépondérant : 79,3 % des ressources sont transférés aux ménages, dont 53 % sous forme de salaires, il y a 20,7 % d'investissement. Le quart seulement de cet investissement est financé par le budget ordinaire, et les 3/4 par l'étranger.

Equipement Il faut rappeler ici que, en Mauritanie, le secteur privé reste le premier investisseur, l'Etat ne contribuant que pour 15 % aux investissements totaux.

25. - COMMERCE EXTERIEUR

251. LA BALANCE COMMERCIALE est excédentaire, grâce aux produits miniers.

a) - En 1964, dernière année pour laquelle les comptes complets sont disponibles, l'excédent commercial était de 6 Milliards de F. CFA, cette tendance s'est maintenue puisque les produits principaux exportés n'ont cessé de croître, comme nous allons le voir, sans que les importations croissent dans des proportions similaires

Exportations totales	16,3
Importations de biens	10,3
Solde commercial	-6
Import. services	<u>2,3</u>
Excédeant du compte extérieur de biens et services	3,7 Milliards

b) - Avec les pays industrialisés, le commerce extérieur mauritanien continue d'être excédentaire, avec cependant une diminution légère du solde positif.

Année	1965	1966	1967	1968
Importations	1,5	4,3	7	6,5 *
Exportations	<u>18</u>	<u>20</u>	<u>19,5</u>	<u>17</u> *
Solde commercial avec les 13 pays industriels	13	15,7	12,5	10,5

* estimations

c) - La Mauritanie est signataire de "Yaoundé II" ; il est donc intéressant de regarder son commerce avec la C.E.E. ; il reste largement bénéficiaire.

Tableau des échanges globaux avec la C.E.E.

	<u>Import.</u>	<u>Export</u>	<u>Solde commercial</u>
1965	3,8	12,5	8,7
1966	3,6	15	11,4
1967	6	14,5	8,5
1968	5,7	13	7,3

d) - Enfin, dans sa zone monétaire, le franc, la Mauritanie entretient un commerce privilégié avec la France, qui subit d'ailleurs des variations très accusées, et avec le Sénégal, dont il est tributaire par le port de Dakar, et où il envoie surtout du bétail sur pied et la gomme. Les minerais de fer et mine sont évacués par Port Etienne et Nouakchott.

Evaluation du commerce avec la France en Milliards de F. CFA

	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>
Exportat.	3,50	4,3	4,4	3,65
Import.	3,10	3,15	5,05	4,15
Solde	+ 0,40	+ 1,15	- 0,65	- 0,50

Le commerce avec la France semble se redresser en 1969, mais dans l'ensemble les principaux achats de la Mauritanie se font en France, avec laquelle elle opère 70 % de ses importations.

La France tire elle aussi un certain bénéfice de la balance mauritanienne ; outre ces avantages commerciaux, la plupart des transferts de revenus se font vers la France, et elle est intéressée aux bénéfices des entreprises minières.

252. EXPORTATIONS

Nous connaissons les valeurs principales : Minerai de fer, pêche

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>
Total produits de la mer		0,36	0,59	0,66	0,98	0,98
Minerai de fer	2,71	10,65	13,02	15,59	15,37	15,28

Les exportations de minerai de fer plafonnent dorénavant à quelques 15 Milliards, et les produits de la pêche à 1 Milliard. Il faut ajouter les valeurs suivantes :

Dattes	0,2	Milliard
Gomme	0,4	"
Bovins sur pied	1,3	"
Ovins	2,2	
Chameaux	0,3	

soit 4,6 Milliards pour le secteur rural et un total d'exportation en 1968 qui doit avoisiner 21 Milliards de F.CFA si on ajoute l'artisanat.

Le commerce d'exportation s'effectue principalement dans les pays industriels (C.E.E. et Royaume Uni), et avec la France dans la C.E.E.

253. IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES

Par pays Nous ne disposons que des statistiques du F.M.I. (Direction of Trade) avec les principaux pays industriels (C.E.E., Royaume Uni, et Etats-Unis). Les importations avec ces pays sont passés de 5 Milliards en 1965 à 4 Milliards en 1966, 7 en 1967 et 6,5 en 1968. Elles subissent donc d'importantes fluctuations, mais demeurent croissantes dans l'ensemble.

Par produits : En 1964, sur un total de 10,3 Milliards, nous trouvons :

	Valeur des importations en Milliards	Importat. P. I. B.	en % et par secteur
Produits bruts d'origine animale ou végétale	0,6		5,7
Produits alimentaires	3,9		37,6
Energie	0,6		47
Mat. prem. et 1/2 pro. duits	1,2		91
Ind. mécan. et électri.	1,8		92
Prod. textiles	1,5		88
" divers	<u>0,7</u>		76
	10,3		

Les produits de consommation alimentaire représentent donc entre 3,9 et 4,5 Milliards (ventilation des produits bruts ?) soit environ 40 % au total. La consommation d'énergie, pratiquement égale aux importations reste faible.

3. - ETUDE DU SECTEUR RURAL

31. Importance du secteur

Jusqu'en 1965, la contribution du secteur rural à la production intérieure était prépondérante ; depuis 1966, le secteur minier a pris la première place. Il n'en reste pas moins que le secteur rural continue d'occuper 90 % de la population et procure quelques 11 Milliards de F. CFA de valeur ajoutée annuelle, avec une progression assez lente d'année en année, évaluée à 1,7 % entre 1959 et 1962.

32. Composition du secteur

L'activité rurale principale est l'élevage - Le tableau des productions rurales en 1959 se décompose ainsi :

<u>Elevage</u>	:	7.288 Millions	:	73 %
Ovins	:	3.081	"	
Lait	::	2.445	"	
Bovins	:	1.121	"	
Chameaux	:	619	"	
<u>Agriculture</u>		1.902 Millions		19 %
Mil		1.229	"	
Dattes		414	"	
<u>Cueillette</u>				5 %
Gomme		400 Millions		
Bois, sel, chasse		96 "		
<u>Pêche fluviale</u>		300 Millions		3 %
<u>TOTAL</u>		9.986 Millions		100 %

Ces proportions sont relativement stables d'une année à l'autre, sauf pour le mil qui fluctue selon les variations de la crue du Sénégal.

33. ELEVAGE

On constate donc que les 3/4 des activités rurales sont pastorales. Le lait représente près de 25 % de la production rurale toute entière, et la production de viande : ovins, bovins, chameaux : 50 % de la production. On ne

connaît pas avec précision l'effectif du cheptel et son taux d'accroissement est difficile à mesurer. Mais des enquêtes successives permettent de saisir approximativement les grandeurs de l'élevage encore que certaines données paraissent contradictoires ; c'est le cas des deux estimations d'effectifs faites l'une en 1959 et reproduite par l'ouvrage Economie et Plan de Développement Ministère de la Coopération PARIS 1963 et celle du Service de l'Elévage en 1968 ; en nombre de têtes

	1959	1968	Taux d'exploitation en 1959
Bovins	1.100.000	2.000.000	10 %
Ovins)	8.000.000	5.000.000) 45 %
Caprins (2.000.000	
Anes	190.000	125.000	
Equins	12.000	16.000	
Chameaux	500.000	700.000	8 %

Il est assez peu vraisemblable que l'effectif bovin, déjà élevé, ait presque doublé en 9 ans et l'effectif 1968 nous paraît en tout état de cause très élevé. De même la proportion d'ovins dans le total ovin-caprin en 1968 nous paraît trop forte ; de même que l'effectif chameau annoncé. Les évaluations 1959 nous paraissent davantage dignes de confiance, et, en prenant des taux raisonnables d'accroissement, on pouvait admettre en 1959 un troupeau de 1.300.000 bovins, 3.000.000 ovins, 4.000.000 chèvres et 600.000 chameaux.

Dans l'ouvrage Economie et Plan de Développement de Décembre 1963, on trouve une estimation des quantités de production annuelle ventilées par utilisation.

	Bovins	Ovins-caprins	Chameaux
Autoconsommation	6 %	38 %	30 %
Vente à l'élevage	4,5 %	-	10 %
Abattages commercial.	8 %	15 %	17 %
Exportations sur pied	68 %	30 %	27 %
Bétail non exploité	13,5 %	17 %	16 %
Total	100	100	100

La consommation intérieure tend à croître régulièrement, et elle est déjà relativement élevée : 25 kgs par personne et par an. Mais elle ne représente que 14 % du total ; l'essentiel de la population, soit 68 %, est exporté sur pied principalement au Sénégal, et secondairement au Mali.

Les sous-produits de l'élevage : peaux et cuirs principalement, intéressent les ménages et l'artisanat. Une tannerie industrielle vient de s'installer à KAEDI.

L'équipement frigorifique comporte principalement l'abattoir frigorifique de KAEDI ; prévu pour une capacité de 3.000 t, il fonctionne actuellement au ralenti (moins de 20 bêtes par jour au lieu d'une centaine).

L'élevage restera de très loin le secteur clé de l'activité rurale, en raison de l'aptitude des populations maure et peuhl à cette activité. L'élevage actuel bénéficie de la liberté intérieure de commercialisation et de l'accroissement de la demande intérieure. Le prix s'établit au dessus du prix sénégalais ; et cependant les troupeaux continuent de venir au Sénégal, où la demande reste élevée. Les problèmes du troupeau bovin sont caractéristiques de la zone sahélienne : mauvais parcours et mauvaise utilisation de ces parcours, circuits commerciaux archaïques, maintien de bêtes improductives dans les troupeaux.

34. AGRICULTURE

341. La production agricole subit assez fortement les aléas climatiques et elle est difficile à mesurer. Les deux campagnes "normales" de 1959 et 1967 ont donné la production suivante :

	1959	1967
mil	60.000 t	90.000 t
maïs	3.000 t	3.000 t
niébé	5.000 t	5.000 t

patates	2.000 t	500 t
dattes	15.000 t	12.000 t
béref	1.200 t	300 t
riz blé	300 t	300 t

On constate une progression de la production de sorgho et mil, et le maintien à un niveau faible de toutes les autres productions vivrières. La baisse de production de dattes, consécutive aux dégâts de la cochenille, est un phénomène qui pourrait s'aggraver encore. Enfin cette production agricole est très peu diversifiée, et elle ne procure, à part la datte, aucune production exportable.

Mais la part autoconsommée ou troquée localement est trop grande pour pouvoir préciser avec certitude ces volumes de production. Ainsi, sur 60.000 t probables de mil, 6.000 seulement étaient commercialisées officiellement. D'autre part, les prix varient beaucoup d'une région à une autre et la mesure des marges est très complexe. On estime cependant que la production agricole varie dans la fourchette de 2 à 3 Milliards de F. CFA.

342. Parmi les difficultés particulières de l'agriculture mauritanienne, il faut signaler bien entendu la faiblesse et l'irrégularité des pluies, l'importance des déprédatations (sauterelles, oiseaux "mange-mil", cochenille du palmier) et le niveau très bas des techniques rurales. D'autre part, la seule zone susceptible de donner une production et une productivité plus élevées est la région du Fleuve, car c'est la seule zone de Mauritanie qui dispose d'eau pour l'irrigation.

343. La mauritanie a donc lancé une série de projets d'études et de réalisations dans la zone du Fleuve, dont les plus importantes sont
-- M'POURIE, périmètre rizicole de 4.000 ha près de ROSSO confié à la Chine Populaire
-- GORGOL, région de KAEDI, 6.000 ha, dont 1.500 ha canne à sucre et 4.500 de riz
Ces projets sont à l'étude, ou en voie de réalisation (M'POURIE). Ils

n'ont pas encore procuré de production supplémentaire. Le Génie Rural organise aussi la riziculture villageoise sur "fondé" par pompage dans les marigots en saison sèche ; des aménagements ont été réalisés à VINDING et TIE-RANG et 20 autres sont prévus au IIe PLAN 1969 - 1973 avec financement du FAC et du FED.

Au delà de ces réalisations, l'accroissement de production du Fleuve est soumis aux aménagements du Bassin avec régularisation et barrage amont.

35. PECHE FLUVIALE

Le tonnage estimé de prises (fleuve du Sénégal et lac RÉKIZ) est de 15.000 t, dont 7.500 t seraient autoconsommées et 2.300 t troquées. Les 5.200 t commercialisées (soit 1.700 t de poisson séché) sont vendus généralement au Sénégal. Cette activité contribue au revenu, en particulier au revenu monétaire, des habitants de la vallée.

36. LES FORETS

Elles jouent un grand rôle dans la vie quotidienne des populations (chauffage, piquets, perches) ; il s'agit principalement des ~~gohokiers~~ inondés et des roniers. La Mauritanie est la zone préférentielle du gommier à gomme soluble à l'eau, qui est une exploitation traditionnelle. On compte 3.000 à 3.500 t de production annuelle, écoulées en partie par St-Louis et de plus en plus par DAKAR.

37. ASPECT INSTITUTIONNEL DES ACTIVITES DU SECTEUR RURAL

Du point de vue institutionnel, la Mauritanie possède les Services Techniques et administratifs habituels : Eaux et Forêts, Agriculture, Elevage, Génie Rural.

La Recherche Agronomique (I.R.A.T.) est organisée à partir du C.R.A. de Bambe (Sénégal), qui a une "section Fleuve", mais qui n'est représenté en Mauritanie que par la petite station de KAEDI. La Formation des moniteurs d'agriculture et leur préparation aux actions de vulgarisation se fait également à KAEDI au C.F.P.A.V., sous la direction technique de BDPA. Les cadres ruraux de niveau plus élevé sont formés au centre de BAMBEY, au Sénégal. Enfin, parmi les organismes d'intervention ou de recherche spécialisée, il faut citer l'action de la C.F.D.T., de l'I.F.A.C. (Palmeraies : KANKOSSA)

38. BILAN DU SECTEUR RURAL TRADITIONNEL

Dans un article de la revue "Europe France Outre Mer" n° 459 consacré à la Mauritanie, et publiée en Avril Mai 1968, on trouve un bilan rapide du secteur rural. L'auteur nous rappelle l'importance du secteur dans l'emploi et le revenu des populations et les objectifs assignés au Le Plan quadriennal 1963 - 1966.

En 1968, la physionomie agricole mauritanienne est caractérisée par
 - une sous-utilisation des terres : 280.000 ha cultivés sur 900.000 possibles (1)
 - une production insuffisante face à la demande potentielle et à la demande solvable elle-même, estimée à la moitié de la demande potentielle. Il faudrait envisager, en particulier, de produire, 15.000 t de riz, 12.000 t de blé, 1.200 t de légumes, 19.000 t de sucre, et éventuellement du thé, rien que pour le marché intérieur de 1973.

- un équipement réduit : 347 petits barrages de retenue, 3 périmètres irrigués, 20 puits forés, et un millier d'appareils de culture.

- une infrastructure administrative encore légère : 8 secteurs agricoles, 9 inspections vétérinaires, 8 brigades des Eaux et Forêts, 3 secteur d'encaissement coopératif, 1 école de formation.

- une activité agro-industrielle négligeable, avec seulement l'usine de conditionnement de dattes, d'une capacité de 50 tonnes et une tannerie.

(1) estimation qui n'est pas explicitée et que nous ne pouvons retenir sans réserves. Il y a environ 300.000 ha de oualo et une quantité très élastique des terres d'hivernage.

LA PECHE MARITIME

On a coutume de rattacher son étude à celle du secteur rural. En fait la pêche maritime n'est pas une activité maure traditionnelle, exception faite de celle pratiquée dans la région du cap TIMIRIS. Cependant les eaux mauritaniennes sont prospectées depuis longtemps par les compagnies étrangères, françaises et espagnoles. Le phénomène économique nouveau est l'accès de la Mauritanie à la production de ses eaux territoriales.

La première société "Société Industrielle de Grande Pêche" fut implantée à Nouadibouh (alors Port Etienne) en 1921; elle se livre encore à la production de poisson salé séché au niveau de 2.000 t par an, plus quelques langoustes et de la poulargue.

Depuis 1957, "l'Entreprise Générale Atlantique" produit aussi 2.000 t annuelles.

De 1963 à 1965, un frigorifique de 10.000 t de capacité de poisson congelé était construit, que complètera doréavant le complexe espagnol (Imapec). Depuis 1966, l'Etat s'intéresse également à l'armement et au traitement du poisson (usine de farine : 600 t/jour à l'entrée). Enfin la F.E.D. a équipé l'ensemble portuaire qui comprend un quai de pêche, une halle de marée et un nouveau frigorifique de 20.000 t. Le IIe PLAN verra sans doute l'achèvement des travaux et la création d'un laboratoire scientifique de pêche et biologie marine.

Le complexe IMAPEC, pour sa part, produira en année normale : 6.000 t de salé séché, 3.000 t de conserves, et 3.000 t de farine. La capacité totale des installations correspondra à 15.000 t de salé séché, et 30.000 t de frais congelé, l'essentiel devant être exporté.

Les exportations actuelles évoluent d'ailleurs favorablement,

	1961	1963	1965	1967
Poissons frais congelés (en 1000t)	0	1,2	2,1	5,8
" salés séchés (en 1.000 t)	3,1	3,0	4,3	5,1
Crustacés, coquillages (en t.)	0	3	42	104

4. - ETUDE DES AUTRES SECTEURS

Il faut évidemment s'attarder sur le secteur minier ; on dira un mot des secteurs secondaires, artisanat et industrie. On s'attachera ensuite à présenter le problème du transport, (dans l'optique du développement de l'infrastructure plutôt que dans celle des revenus)

41. SECTEUR MINIER

411. IMPORTANCE DU SECTEUR

Le développement de l'activité minière est l'événement principal qui a marqué ces dernières années l'évolution économique de la Mauritanie. Le volume et la valeur de la production elle-même, principalement de fer et cuivre, dépasse déjà la production intérieure totale des autres secteurs. Les mines sont situées dans des zones désertiques ; elles ont donc occasionné une importante infrastructure. A l'échelon du sous-continent de l'Afrique de l'Ouest, il y a là une potentialité industrielle très importante pour l'avenir.

Pour le moment, l'influence économique du secteur minier est malheureusement limité à l'exportation ; non seulement le minerai n'est pas traité sur place, mais les conditions de la zone de production interdisent un développement industriel induit de quelque envergure. C'est au niveau des ports que l'on peut espérer créer quelque complexe industriel, à condition d'un apport extérieur d'énergie.

Signalons, à titre documentaire, qu'un projet de l'U. H. E. A. Union Hydro Electrique Africain, avait envisagé l'utilisation de l'énergie du Fleuve Sénégal dans le traitement des minerais de fer de Touerat, soit à 1.800 km environ au Nord de l'ouvrage futur de Gouina.

Outre le cuivre et le fer, la Mauritanie recèle des terres rares, dont la prospection est encore en cours ; il s'agit notamment du gisement d'yttrium de BOUNAGA. On prévoit une campagne annuelle de 1.000 t (vendu à 10.000 F la tonne à Nouackchott).

412. MINES DE FER

L'exploitation des mines de fer de Mauritanie est confiée à la MIFERMA. Elle a démarré avec l'ouverture, sur le Marché Mondial, du commerce des fines qui, au lieu d'être un souci pour les sidérurgistes, sont devenus une matière aussi appréciée que les produits calibrés ; et il se trouve que le minerai mauritanien, d'excellente teneur, en contient une forte proportion et en "fabrique" également beaucoup au calibrage.

La MIFERMA met donc sur le marché des minerais tout venant, des minerais calibrés et des fines pour l'agglomération. La production totale a évolué ainsi :

1963	:	1,670	Millions de tonnes
1964	:	5,1	" "
1965	:	6,3	" "
1966	:	7,4	" "
1967	:	7	" "

dans les mines de TAZADIT (21 Millions de tonnes produites sur 5 ans), ROUESSA (3 Mil.) et EBOULIS (3,5 Mil.). En 1967, démarrait également la mine de F'DERIK. Le coût de frein constaté en 1967, a été passager, la demande s'étant accrue à nouveau dès le début de l'année 1968. L'exploitation se fait à ciel ouvert, avec en plus du minerai "Direct Shipping Ore", des minerais pauvres et des stériles (quartzites à hématite à 30 - 40 %). Les travaux en vue d'augmenter l'exportation se poursuivent à TAZADIT et ROUESSA.

L'écoulement : Faute d'avoir pu aménager une voie d'évacuation par le Rio de Oro, le fer mauritanien est évacué par NOUADIBOUH après 650 kms de voie ferrée. Port Etienne (Nouadibouh) est un port en eau profonde, pouvant recevoir des mineraliers de plus de 100.000 tonnes. C'est avec les pays industrialisés d'Europe Occidentale que se fait 95 % des exportations. En 1967, les quantités exportées par pays se montaient à : Grande Bretagne 1,70 Millions de tonnes, France 1,60 ; Allemagne 1,3 ; Italie 1,2 ; Bénélux 1,1 ; autres 0,6.

Investissement On connaît le montant total de l'investissement réalisé 8,31 Milliards de F. CFA pour aboutir à l'exploitation, au calibrage et à l'ache-minement du minerai à partir des usines de ROVESSA et F'DERIK jusqu'à Port Etienne (Nouadibouh), soit 4,67 Milliards pour les mines, 1,58 Milliards pour le chemin de fer et 2,06 Milliards pour le port. On mesure le coût d'investissement considérable des transports (40 % du total). Il a fallu d'autre part, construire les logements de 1.500 agents avec leur famille à Zouérate et à Cansado et assurer la formation professionnelle de 4.000 agents et ouvriers.

413. MINES DE CUIVRE D'AKJOUJT

Historique : C'est le 22 Mai 1968 que la Société Financière Internationale et la Banque Européenne d'Investissement accordaient un prêt total de 6,9 Milliards de F. CFA, permettant d'entreprendre les travaux d'aménagement des mines de cuivre et de leurs voies d'accès, dont l'intérêt avait été pourtant mis en veilleuse avec le renoncement de la société d'exploitation mauritanienne : La MICUMA. C'est une nouvelle Société, la SOMIMA, qui gérera l'opération, confiée au groupe international Charter. La Mauritanie garde 22 % du capital, Charter 44 %, et la S.F.I. 15 %.

Les investissements sont considérables, et une première estimation les évalue à 15 Milliards, soit presque le double des mines de fer. Ils comprennent l'aménagement d'un wharf à Nouakchott, la création de la route de Nouakchott à Akjoujt : 300 kms, l'alimentation en eau depuis Béni-Chab, l'édification d'une cité intégrée à l'urbanisme d'Akjoujt et l'exploitation minière elle-même.

Exploitation La production est programmée sur 18 ans ; à raison de 7 ans pour les oxydes à 3.750/j, puis 11 ans pour les sulfurés à 5.430 t/j ; les premiers seraient obtenus par ségragation et les sulfurés par flottation. Le tonnage annuel attendu est de 50.000 t. Nous n'avons pas pris connaissance des évaluations économiques qui ont présidé aux destinées de ce projet, qui prend donc le relai de la MICUMA, défaillante.

42. - SECTEUR INDUSTRIEL

La production industrielle actuelle de la Mauritanie est insignifiante, et se limite pratiquement au secteur des gaz industriels : acéthylène dissous et oxygène liquide ; à quoi il faut ajouter l'usine-modèle de désalinisation de l'eau de mer par distillation pour les besoins en eau de Nouakchott et les premières étapes de développement industriel de la capitale, et l'abattoir frigorifique de KAEDI, avec tanerie et fabrique de glaces.

Les projets en cours, dont on recherche le financement pour le IIe PLAN concernent deux secteurs relativement distincts :

a)- le secteur des industries des biens de consommation, destiné à répondre à la demande intérieure sur un certain nombre de biens indispensables et dont la liste non exhaustive est, à l'heure actuelle, la suivante :

- Usine d'impression textile
- Agglomérerie de sucre et boissons gazeuses
- Usine d'allumettes
- Scierie
- Gypse et plâterie

b)- le secteur des industries animales, destinées à valoriser pour la consommation intérieure et éventuellement pour l'exportation le capital bétail qui est estimé à 50 Milliards de F. CFA. Ces projets comprennent des unités intégrées de traitement, en divers points du territoire, de la viande, du lait, du cuir et des sous-produits. En voici la liste :

<u>KAEDI</u>	<u>viande</u>	: 3.000 t/an (95.000 bov., 48.000 ov.) + glace 1t/j
	<u>tannerie</u>	: 100 peaux par jour
	<u>ranch</u>	: 20.000 ha
<u>NOUAKCHOTT</u>	<u>abattoir</u>	: 1.000 t/ha
	chambre froide	: 30 t
<u>KIFFA</u>	abattoir-conserverie	
<u>NEMA</u>	abattoir	
<u>ROSSO</u>	Ferme-modèle	

Les résultats attendus de la production industrielle concernent donc encore un petit nombre de produits finis.; d'autre part, l'exportation des produits animaux est aléatoire ; enfin on n'envisage pas l'utilisation des minerais de fer et cuivre sur place. C'est dire que le développement industriel, s'il comporte peu de risque, ne permet guère d'espérer une production à la mesure des ressources naturelles du pays. Il est vrai, que dans celles-ci, il y a un facteur limitant : la formation des responsables nationaux.

43 - ARTISANAT

Secteur traditionnel important en Mauritanie, l'artisanat est à l'origine d'une activité élégante et diversifiée ; objets en cuir découpé et décoré, bijoux, coffres marquetés d'argent, tapis sont des articles recherchés par la clientèle étrangère, et font déjà l'objet d'un commerce régional important, notamment au Sénégal.

44 - LES ACTIVITES TERTIAIRES : TRANSPORT, COMMERCE, SERVICES -

On se rappellera que le commerce procure plus de 80 % des revenus de ce secteur ; il va sans dire que, en Mauritanie, les frais de transport doivent être considérés comme une charge ; quant aux services, ils sont encore à la mesure d'une république trop jeune.

441 - TRANSPORTS : INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS ET VOLUME

L'étendue du pays souligne l'importance du rôle que les transports sont appelés à jouer ; elle constitue aussi un obstacle aux liaisons des centres principaux. La nature du sol ne se prête pas toujours facilement à l'infrastructure routière, tandis que la côte, basse et rectiligne est difficilement accessible. Enfin l'activité économique moderne est principalement le fait de l'administration , qui doit assurer la clientèle principale des routes et des aérodromes.

Les routes et pistes totalisent 7.000 kms qui relient entre eux les grands centres ; l'axe principal est la route ROSSO - NOUAKCHOTT - AKJOUJT ; les autres liaisons importantes vont de ROSSO à BOUTILIMIT, ALEG et TIDJIKJA, d'ALEG à BOGHE etc...; la voie de la rive droite du Fleuve va ^{de} BOGHE à KAEDI, SELIBABY et KIFFA. Les aérodromes principaux sont à NOUAKCHOTT et PORT-ETIENNE qui peuvent recevoir des Caravelles et bientôt des B C 8 (déjà pour Port-Etienne) les autres pistes sont à KAEDI, ATAR, AIOUN ; et dans presque tous les centres de quelque importance, la piste est balisée sinon contrôlée.

<u>Les projets d'infrastructure</u>	principaux concernent	3,23 Milliards F. CFA
Il s'agit de la route revêtue ROSSO - NOUAKCHOTT	200 kms	1,23 Milliards
la route du suivre NOUACHOTT - AKJOUJT	260 kms	1,78 "
l'aérodrome de NOUAKCHOTT (prolongement)		0,22 "

La plupart du trafic emprunte l'axe ROSSO - NOUAKCHOTT puisque c'est la seule voie d'accès à NOUAKCHOTT depuis le port de DAKAR ; beaucoup de pistes ne sont pas praticables aux véhicules de tourisme. Les transports aériens se développent rapidement.

Les transports maritimes

L'aménagement du port de NOUADIBOUH permet l'accès aux plus gros mineraliers et sera prochainement complété par un port de pêche en cours

d'achèvement. Nouadibou est le port d'exportation du minerai de fer et du poisson. Mais l'essentiel des biens d'équipement, des véhicules et des biens de consommation débarque à DAKAR, dont le port préleve une taxe systématique de 8 % sur la valeur débarquée pour les marchandises en transit pour le Mali ou la Mauritanie. Cette situation, et les complications de l'acheminement à travers le Sénégal et le bac de ROSSO, ont conduit la Mauritanie à créer le wharf de Nouakchott, qui permet, d'ores et déjà, le débarquement d'un grand nombre de denrées. De ce wharf agrandi et aménagé, doit évacué dès 1971 le cuivre d'Akjoujt.

Les transports traditionnels La navigation sur le fleuve Sénégal répond à un respect plus traditionnel : il s'agit du cabotage entre escales et de l'évacuation de la gomme, du charbon etc... sur St-Louis. Mais le Fleuve Sénégal est juridiquement en territoire Sénégalais ; et les compagnies de navigation ne sauraient avoir des déclarations de chiffre d'affaires en Mauritanie. On prévoit l'aménagement d'un port fluvial à BOGHE. Enfin les pirogues assurent plus d'un millier de tonnes de transport. Les mouvements traditionnels de transport routiers sont constitués des convois d'animaux porteurs, surtout chameaux, qui redistribuent toutes les denrées consommables par les ménages ruraux. On a évalué en 1959, la valeur annuelle de ce seul service à 300 Millions de F. CFA.

442. COMMERCE

Il est effectué par des sociétés privées, dont les comptoirs en Mauritanie sont en général des succursales de sociétés saint-louisiennes ou dakaroise ; d'ailleurs le commerce actuel de Nouakchott dépasse le niveau de celui de St-Louis avant l'indépendance. Il est probable aussi que des marchandises livrées aux commerçants de St-Louis franchissent ensuite le Fleuve dans des conditions avantageuses pour le "transitaire". Mais il s'est créé également à Nouakchott des sociétés mauritanienes. Enfin les maures, qui sont réputés très commerçants, ont surtout la totalité du commerce de détail. Comme le

"djerbien" en Tunisie, ou comme le libanais en Afrique, le maure est le boutiquier du Sahel ; au Mali, au Sénégal ou en Mauritanie, le réseau de boutiques maures couvre la quasi totalité de la région.

Enfin, en ce qui concerne la production rurale principale, l'élevage, maure exploite financièrement son troupeau, contrairement aux autres ethnies. Cette activité, compliée en production rurale, est avant tout une activité commerciale chez le Maure , dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 6 Milliards de F. CFA (voir à 3. Production rurale).

443. SERVICES

Dans ce secteur, la Mauritanie apparaît comme un pays extrêmement démunie. L'organisation administrative est légère et son efficacité **est** rendue difficile par l'étendue de ses attributions et du territoire à couvrir? Nouakchott est encore une ville jeune ; crée il y a moins de 10 ans, on ne saurait y trouver tous les services privés d'une capitale.

5. - PLANIFICATION ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

(Etude provisoire)

51. APERCU GENERAL

La Mauritanie est une république jeune, aux ressources naturelles importantes mais ponctuelles, dans une zone vaste, mais désertique. Sa population, de densité exceptionnellement faible est peu instruite et le plus souvent nomade.

Ayant à peine accédé à l'indépendance, avec un inventaire élémentaire et des moyens nationaux limités, la Mauritanie envisageait d'élaborer un premier plan de développement, il fut mis en application de 1963 à 1967 bien des objectifs ne furent pas atteints (secteur rural), mais d'autres dépassés (mines, pêches).

C'est en Janvier 1969 qu'est entré en vigueur les IIe Plan quadriennal 1969 - 1972. Mais la recherche des aides financières nécessaires ne permet pas de faire dès maintenant le point des moyens mis en œuvre et des objectifs probables. Néanmoins, l'examen des grandes lignes de planification donne une idée de la doctrine politique mauritanienne de développement.

52. LE 1er PLAN 1963 - 1967

a) - Objectifs Le Ier PLAN visait à l'indépendance financière du budget de l'Etat, à l'équilibre du commerce extérieur, et au comblement du déficit en cadres nationaux. Il entreprenait des études d'inventaire qui s'avéraient indispensables à toute prévision économique, et marqua une volonté de commencer de résoudre le vaste problème de l'infrastructure des transports. L'investissement total prévu s'élevait à 28 Milliards de F.CFA, dont 50 % seulement au secteur public, soit que 14 Milliards étaient financés par les sociétés privées (mines essentiellement) avec des capitaux étrangers.

b) - Résultats Finalement les investissements ont dépassé les prévisions dans le secteur minier (123 %) et la pêche (267 %), mais furent insuffisants dans le secteur rural (53 %), la formation (42 %) et les études (63 % des prévisions).

Au regards de la comptabilité nationale, le taux d'expansion atteint, 7 % par an, légèrement inférieur au taux prévu (9,2 %) reste encourageant, mais cette croissance est le fait exclusif du secteur minier et tertiaire, alors que le secteur rural n'a pas évolué.

c) - Financement Le 1er Plan a été réalisé essentiellement par des crédits du F A C , du F E D , et de la Banque Mondiale.

i) F A C En 1968, la Mauritanie comptait 260 assistants techniques étrangers, tandis qu'elle envoyait nombre de boursiers dans l'enseignement supérieur et technique en Europe. Les réalisations du F A C ont porté sur les domaines suivants dans le cadre du Ier PLAN

Subvention	Etudes et infrastructure	2,5 Milliards
"	Budget d'équipement	2,7 "
Prêts divers longue durée et faible taux d'intérêt		0,4 "

soit que l'aide technique du F A C représentait 6,2 Milliards sans l'assistance technique, et un peu plus du double avec celle-ci.

ii) F E D Les financements du F E D ont porté également sur l'infrastructure

Port de pêche	1,27 Milliards de F. CFA
Adduction d'eau	1,38 "
Wharf	0,64 "
Hôpital	0,62 "

soit 3,9 Milliards (sur un total général de 5,7 Milliards de F. CFA)

iii) I B R D Le financement de la route Rosso-Nouakchott est effectué par la Banque Mondiale ; prévu au niveau de 1 Milliard de F. CFA, il aura été exécuté avec retard et s'élèvera finalement à 1,23 Milliard (nouvelle estimation en Juillet 1968).

53. - LE IIIe PLAN 1969 - 1972

a - Préparation

Il est dominé par la priorité donnée au secteur rural, et par le maintien d'une politique favorable à la promotion de l'industrie et du commerce. Une mission préparatoire de la Banque Mondiale (Mission Westebbe) en 1957, sur laquelle les planificateurs se sont appuyés, proposait une enveloppe totale de 8,6 Milliards de F. CFA ; elle proposait une stratégie basée sur la conviction que le développement des ressources minières ne saurait donner à terme des résultats suffisants pour assurer le bien être économique du maximum de population et même le fonctionnement sain du budget de l'Etat et du commerce extérieur. Il spéculait en outre sur l'amélioration de l'élevage et de l'agriculture, à partir de son état actuel traditionnel, et sans compter bien entendu d'ici 1972 sur l'aménagement du Bassin du Sénégal. Suivait une liste de recommandations pour des projets chiffrés et précis, qui se ventilaient selon les rubriques et les montants suivants : Agriculture 2,8 Milliards de F. CFA ; Elevage 1,4 ; Pêche 2,5 ; Enseignement 0,4 ; Mines 0,3 ; Ovins 1,2.

b - Secteur rural

Le premier objectif vise donc l'amélioration de l'agriculture traditionnelle. On s'y emploiera notamment par le développement de la culture attelée, des efforts d'animation du paysannat et la création d'une infrastructure administrative adaptée et efficace.

Le deuxième objectif vise les aménagements de génie rural sur les périmètres délimités de la vallée du Fleuve ; nous retrouvons les projets de Boghé, M'Pouré, Gorgol ; ainsi que la continuation des opérations de Dar El Barka et du lac R'KIZ. Le riz y recevra la priorité des investissements.

Enfin l'élevage bénéficiera d'une amélioration sanitaire et de l'augmentation des possibilités d'abreuvement ; mais on prévoira l'exploitation sur une base commerciale de 50.000 t annuelles de viande, en particulier

en s'attachant à rendre efficace le complexe de Kaédi (abattoir, frigorifique, ranch d'embouche, zone pilote d'élevage).

Le prolongement des activités de pêche maritime concerne la poursuite des opérations à Port Etienne, où l'Etat Mauritanien devient le premier administrateur.

Secteur minier

Le début de la production de cuivre est fixé à 1970. Les concours financiers sont recherchés dans le cadre d'un "code des investissements", conçu de manière à intéresser les investisseurs étrangers. Le IIe Plan visera également à incorporer la MIFERMA dans un circuit économique plus intérieur, alors qu'il se présente actuellement comme une "enclave étrangère".

54. - COMMENTAIRES DU RAPPORT DE LA MISSION I B R D 1967 PAR LE BUREAU DU PLAN EN CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE

(d'après la "Note d'Orientation" 1968)

- a - Les hypothèses du rapport I B R D sur l'agriculture traditionnelle sont : (1) Il existe un déficit vivrier de 30.000 t mil,
 (2) Il est possible d'augmenter massivement la production du mil.
 (...) Les recommandations qui en découlent portent mention de :
 (1) accroissement de 21.000 t en 4 ans (cultures attelées, engrais)
 (2) aménagement hydro-agricole nécessaire pour le complément vivrier.

Or il s'avère que ce déficit vivrier de 30.000 t n'est pas démontré et que la demande solvable est de toute façon inférieure à la production totale projetée, donc que ce programme obligerait alors à une politique des prix.

b - Pour les aménagements hydro-agricoles, les conclusions du rapport I B R D sont adoptées dans leurs grandes lignes : il s'agit de la production de 9.000 t de mil, 20.000 t de riz (9.000 t en fin de IIe PLAN), cultures diverses et canne à sucre sur le périmètre de GORGOL.

c - Nouvelles stratégies "Il faut laisser à l'élevage le rôle de "moteur" de l'économie rurale d'échange"..., et à long terme (10 ans) organiser

une modification radicale de l'élevage par la culture fourragère irriguée ; il faut d'autre part augmenter prudemment les production de mil, tandis qu'on triplera le programme rizicole envisagé : 26.000 t au lieu de 9.000 ; enfin "moderniser la commercialisation des produits vivriers".

Dans cette hypothèse, il s'agit finalement de développer la région du Fleuve, avec un accent plus prononcé pour les aménagements et les cultures à revenu commercial que pour l'amélioration des techniques traditionnelles et la production vivrière de mil qui n'a pas de marché monétaire.

6. - ASPECT REGIONAL DU DEVELOPPEMENT

61. Nous avons souligné le caractère ponctuel ou linéaire des ressources naturelles. Nous précisons notre point de vue en faisant remarquer que ces ressources sont articulées autour de quatre pôles naturels limités : la pêche, principalement à Port Etienne (Nouadibouh), l'agriculture les mines à ZOUERAT et AKJOUJT, les services et centres de décisions à NOUAKCHOTT. elle-même n'échappe pas à cette règle : les zones naturelles de développement y sont le lac R'KIZ et la vallée de GORGOL, tandis que l'activité agricole traditionnelle occupe presque exclusivement la bande étroite de la vallée du Fleuve. Le trait d'union de ces impacts limités et qui donne une trame vivante à l'économie est la présence et le mouvement d'un important cheptel et des tribus qui le conduit.

Si l'on résonne en termes de potentialités de développement, la situation se présente de la façon suivante :

- i) la dispersion de l'élevage dans un pays au demeurant aride n'est pas un atout favorable.
- ii) l'éloignement des mines des centres possibles de transformation et d'investissements induits laisse présumer les difficultés du décollage économique intérieur des zones considérées.
- iii) Par contre, les possibilités d'aménagement du Fleuve sur une surface étroite et délimitée, dans une zone de forte population, est un atout majeur pour espérer un développement économique et rentable de l'agriculture. Surtout que, les moyens de financement de l'Etat s'accroissent avec la production minière, l'investissement à l'agriculture représente la meilleure chance de redistribution des revenus à la population rurale.

Il reste un problème majeur : le gouvernement mauro désire-t-il le développement d'une population noire, traditionnellement soumise, ou se servir d'elle pour faire prospérer un vaste chantier de production qu'elle répargne, tout aussi traditionnellement, à prendre en charge ?

En tout cas, c'est la région du Fleuve Sénégal qui apparaît seule susceptible d'assurer une production agricole à l'avenir.

62. REPARTITION REGIONALE DU CAPITAL RURAL ET DES REVENUS

a - La carte administrative de la Mauritanie s'est modifiée récemment. Si on comptait en effet 12 régions jusqu'en 1968, le nouveau découpage administratif n'a retenu que 7 régions, selon un schéma voisin de celui qui avait été étudié primitivement en 1959 (5 régions). Actuellement, nous avons (voir carte jointe)

Région n° 1	HODH ORIENTAL	Chef lieu :	NEMA
" 2	OCCIDENTAL	" :	AIOUN EL ATROUSS
" 3	ASSABA - GUIDIMAKA	" :	KIFFA
" 4	GORGOL	" :	KAEDI
" 5	BRAKNA - TAGANT	" :	ALEG
" 6	TRARZA - INCHIRI	" :	ROSSO
" 7	TIRIS-ZEMOUR ; ADRAR, Baie du Levrier	" :	ATAR

La géographie économique retient un découpage différent. On a coutume de distinguer en effet 4 grandes régions, 2 désertiques et 2 sahéliennes.

b - Le désert : La région NORD (baie du Levrier, Inchiri, Adrar, Tiris Zemmour) 550.000 km², 85.000 ha ; étendues plates et désertiques avec quelques palmerais (la moitié des palmerais de la R.I.M.). Il n'y a pratiquement pas de culture annuelle et l'élevage de chameaux est la seule ressource.

La région du centre ou du Tagant (100.000 km² et 62.500 hab.) constituée d'un plateau désertique, avec, par moments, des zones dunaires ou des dépressions fertiles (vallée de Tamourt en Naage). Peuplement berbéro arabe de pasteurs transhumants, qui exploite encore le chameau et le dattier, mais déjà l'élevage bovin et le mil de décrue dans la vallée du Fleuve intéressent ces populations.

c - Le Sahel La région du Sud-Ouest 140.000 km², 379.000 habitants correspond à la zone économique de la vallée alluviale du Fleuve (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimaka). Un réseau hydrographique apparaît, ainsi que les cultures d'hivernage et surtout de décrue.

La région Sud-Est 300.000 km² et 316.000 habitants, comprend 2 formations gréseuses, émergeant des sables du HODH. On rencontre surtout des pasteurs nomades, se déplaçant en mouvement de grande amplitude et les cultures d'hivernage y sont diversifiées.

c - Tableau des valeurs de production rurale par région

	NORD	CENTRE DESERT	TOTAL	SUD-OUEST	SUD-EST	TOTAL SAHEL	TOTAL
Productions rurales	1,09	0,68	1,77	4,93	3,35	8,28	10,05
Superficie totale Km ²	550.000	100.000	650.000	140.000	300.000	340.000	1.090.000
Valeur de la production en 1.000 F/km ²	2	6,8	2,7	35	11	18,8	9,2

Ce tableau confirme la répartition inégale des ressources naturelles. Dans les régions désertiques, le revenu rural total est de 1,77 Milliards de F. CFA. Dans le Sahel, il est de 8,28 Milliards, soit environ 5 fois plus élevé. Si l'on compare le revenu à l'unité de surface, il est de 2,7 F. CFA par km² dans le désert, contre 18,8 F. CFA dans le Sahel, c'est à dire environ 7 fois plus élevé.

Remarquons cependant que ce que nous appelons ici Sahel correspond en réalité à la vallée du Fleuve et sa zone d'influence sylvo-pastorale, mais qu'il contient également une partie de terres qui sont quasi-désertiques.

On peut donc penser que la production du Fleuve proprement dite est elle-même de l'ordre des trois quarts de la production sahélienne totale, c'est à dire qu'elle correspond à 65 % de la production totale en Mauritanie. Dans cette zone du Fleuve, la zone du projet hydro-agricole ne comprend pas la région de Sélibaby - Kiffa. En supposant que celle-ci représente un quart de la région, on peut présumer que la production actuelle de la zone de la

vallée alluviale du Sénégal procure la moitié des revenus ruraux du pays.

e - Revenu par tête et utilisation du revenu

En milliards de F.CFA	NORD	CENTRE	SUD-OUEST	SUD-EST	TOTAL
Productions rurales	1,09	0,68	4,93	3,35	10,05
Autoconsommation	0,59	0,43	3,20	2,16	6,39
Commercialisation	0,50	0,25	1,72	1,18	3,65
Population totale en 1959	85.000	62.500	379.000	316.000	842.000
Valeur de la produc. par tête en 1.000 F CFA	12,8	10,9	13	10,6	12
	Moyenne : 12		Moyenne : 11,9		

Il apparaît que le revenu autoconsommé est partout supérieur à la part commercialisée ; et que le revenu total par tête est à peu près partout le même : cela signifie que la population se répartit très également selon les ressources naturelles rurales du pays

- CONCLUSIONS

Vaste pays quasi-désertique, peuplé seulement d'1 Million d'habitants, la Mauritanie présente un sous-développement urbain et rural caractérisé. Mais l'indépendance politique et surtout l'exploitation des mines et secondairement de la pêche maritime, a donné un souffle moderne et puissant à l'économie.

Celle-ci est d'ailleurs dominée par cette dualité entre minier

i) d'une part, ce nouveau secteur à qui l'Etat est redevable de la plus grande partie de son budget et de son commerce extérieur

ii) d'autre part, le secteur rural traditionnel d'agriculture aléatoire et d'élevage nomade souvent médiocre. Une telle situation n'échappe pas aux planificateurs qui, à l'issue du Ier PLAN 1963 - 1967 et, dans le cadre du IIe : 1969 - 1973, ont décidé d'intensifier les investissements du secteur rural, qui continue d'occuper 90 % de la population.

L'analyse des grandeurs macro-économiques elle-même chiffre ces constatations. On voit en effet que la croissance du P. I. B. de 7 % par an au total, n'a eu aucun effet sur le revenu rural dont la valeur par tête n'a pas augmenté depuis 1959 ; que la part des exportations rurales reste négligeable dans le commerce extérieur, que l'équipement agricole ne s'améliore guère ; que toute la croissance repose sur le secteur minier et la pêche.

Les ressources naturelles, ponctuelles et très éloignées les unes des autres sur le territoire, accroissent la nécessité d'un effort d'infrastructure, sans lequel l'économie d'échanges et l'action d'encadrement technique et administratif sont rendus difficiles.

Enfin, la zone du Fleuve étant la seule zone de potentialité agricole, c'est vers son aménagement, par périmètres limités, puis tout le long de la vallée, que la Mauritanie compte diriger ces efforts.